
La forêt française face à la transition énergétique : potentiel et outils de développement territorial

Marc Galochet*¹

¹Université de Valenciennes (UPHF), LARSH – Université de Valenciennes (UPHF) – France

Résumé

Dans le contexte actuel de crise énergétique et de réchauffement climatique, le bois énergie, qui représente la première énergie renouvelable en France, s'impose comme une alternative efficace et durable aux énergies fossiles. La forêt et les usages du bois jouent un rôle croissant au cœur de nombreuses politiques de la transition écologique mais aussi énergétique. En 2017, le bois énergie représentait 40 % des énergies renouvelables produites en France, selon le Commissariat général au développement durable, soit davantage que l'énergie produite par l'hydraulique, l'éolien, le solaire, le biogaz et les déchets urbains réunis.

Avec la Loi Énergie Climat adoptée en 2019, la France s'est engagée à ce que les énergies renouvelables composent 33 % du mix-énergétique d'ici à 2030, avec notamment 38 % d'Énergie renouvelable pour la consommation finale de chaleur, dont le bois énergie représente une grande partie disponible sur le territoire national, et se trouve par conséquent au cœur de la transition énergétique.

La valorisation énergétique des forêts et en particulier celles des massifs de montagne qui offrent une abondante ressource, représente un enjeu important pour les prochaines années. Plusieurs outils de planification territoriale comme le Schéma stratégique forestier du massif des Alpes, la Convention interrégionale pour le massif des Alpes (CIMA), les chartes forestières de territoire (CFT) ou encore le Programme opérationnel interrégional du massif des Alpes (POIA) intègrent le développement du bois-énergie tout en tenant compte des spécificités et de la vulnérabilité des forêts de montagne(1).

Les différents échelons d'actions et d'incitations proposés par les dispositifs et outils de développement territorial, du local au national, en faveur de la filière bois-énergie et des chaufferies, engendrent des équipements très hétérogènes et dont les logiques de filière et des logiques territoriales coexistent.

Dans un contexte d'augmentation de la facture énergétique et de mutation des systèmes énergétiques vers les ressources non fossiles, les collectivités locales cherchent de plus en plus à valoriser leur ressource forestière comme combustible dans leurs chaufferies pour tendre vers une autonomie énergétique privilégiant une volonté de dynamisation du territoire et de développement durable par le biais de la filière forêt-bois locale. L'utilisation et la promotion du bois-énergie supposent dans un premier temps d'avoir une bonne connaissance du potentiel de la ressource en bois et de la disponibilité du combustible sur le long terme, et dans un second temps de rationaliser et de structurer la filière bois-énergie locale pour

*Intervenant

assurer la production de bois sans rupture d'approvisionnement des chaufferies bois existantes et futures. Ces deux conditions fondamentales peuvent être satisfaites grâce au Plan d'approvisionnement territorial (PAT) qui est un outil créé spécialement pour les collectivités locales.

Dans ces conditions, on peut se demander *quelle peut être la contribution de la forêt française et de la filière forêt-bois à la transition énergétique ?*

La communication se focalisera sur le bois-énergie comme secteur d'activité économique d'avenir, ainsi que les dispositifs territoriaux de gestion forestière et de valorisation de la ressource en bois en particulier le Plan d'approvisionnement territorial (PAT), qui est l'outil de développement des territoires forestiers prévu par la loi d'orientation forestière de 2001, puis inscrit dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche promulguée le 27 juillet 2010.

(1) Avocat H., Tabourdeau A., Chauvin C., de Sède Marceau M.-H., 2011, " Énergie et bois dans le territoire alpin : stratégies autour d'une ressource incertaine ", *Revue de géographie alpine* (RGA), n°99-4, 2011, mise en ligne le 12 février 2012, <http://rga.revues.org/1587>

Mots-Clés: transition énergétique, bois, énergie, forêt française, outils de développement territorial